

LEADER 2023-2027**GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne****FICHE PROJET****Coach Renov' Tarentaise 3.0 - année 2**

Réf. appel à projet	3.1 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »
Réf. objectifs	<i>Stratégique</i> : Accroître les capacités d'actions de l'ensemble des acteurs sur les enjeux énergie, climat, qualité de l'air, sobriété et énergies renouvelables <i>Opérationnels</i> : Viser auprès de tous une meilleure connaissance et un comportement plus vertueux (....) sur la transition énergétique et la qualité de l'air

Date rédaction doc	14/08/2025	Planning prévisionnel projet	01/09/2025 au 31/08/2026
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (public)		
☒ Tarentaise	☐ Arlysère	☐ Maurienne	
☐ Dimension communale	☐ Plusieurs communes	☐ SCoT	☒ Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET**Contexte**

Depuis 2017, l'APTV porte un dispositif dénommé « Coach Renov' Tarentaise », qui a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leurs logements. Qu'ils soient en maison individuelle ou en copropriétés, en résidence principale ou en résidence secondaire.

Depuis 8 ans, cette animation a connu plusieurs montages afin de s'adapter aux réformes successives régissant l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique et les aides dédiées.

Le bilan est toujours positif, cet accompagnement répondant à un réel besoin sur le territoire, tout en étant complémentaire aux conseils de premier niveau du dispositif « France Renov ».

L'APTV a déjà sollicité une aide LEADER au sein du GAL Tarentaise Arlysère Maurienne pour financer une année d'animation (sept 2024-août 2025). Afin de poursuivre l'action, il est sollicité une aide pour une nouvelle année d'animation, qui sera resserrée sur l'accompagnement des copropriétés de station (arrêt de l'accompagnement des particuliers à l'autorénovation).

**Objectifs du projet**

Proposer gratuitement un accompagnement aux ménages et aux copropriétés qui s'engagent sur une rénovation performante avec plusieurs lots de travaux et un gain d'au moins 35 % d'énergie (signature de conventions).

Action prévue

Poursuivre l'accompagnement des copropriétés de stations de ski, au regard des enjeux de gains énergétiques particulièrement importants à réaliser sur ce type de bâtiment en Tarentaise (15 copropriétés/ an)

Ces conseils seront également complétés par des actions de communication et de sensibilisation pour un public élargi (habitants, professionnels de la construction, ...) : campagne caméra thermique chez les particuliers, rencontres des syndics, ateliers/conférences pour les professionnels, ateliers pour le grand public, ...

Public cible

Propriétaires de logement en station (résidences secondaires : cible non accompagnée par le dispositif «France Renov »

Professionnels : artisans du bâtiment, architectes, syndics de copropriétés

Résultats attendus

Répondre aux enjeux de la rénovation énergétique et de la consommation énergétique des bâtiments, développer les énergies renouvelables

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

L'objectif principal de ce projet est de lutter contre le réchauffement climatique en sensibilisant, conseillant et mobilisant afin de massifier la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables dans l'habitat privé.

En parallèle les conseillers préconisent l'utilisation de matériaux durables et/ou biosourcés et/ou issus de filière de recyclage (ouate de cellulose, fibre textile), ce qui permet de préserver les ressources naturelles et de réduire le volume de déchets généré (et donc la pollution associée).

Enfin le projet a un impact sociétal positif en promouvant la création d'emploi dans le domaine des transitions (chantier de rénovation énergétique, installation d'ENR, ...).

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Coach Renov Tarentaise apporte une réelle complémentarité par rapport aux dispositifs existants, tels que France Renov. France Renov, service animé par l'ASDER en Savoie et cofinancé par ailleurs par l'APTV, apporte des conseils de premiers niveaux pour les habitants en résidence principale : échanges téléphoniques et rdv d'1 heure en permanences décentralisées sur le territoire.

Coach Renov Tarentaise permet d'apporter un conseil à une cible non éligible à un accompagnement France Renov' : les propriétaires de résidences secondaires.

Pour rappel en Tarentaise, **la part des résidences secondaires représente 74 % du parc de logement**. Celles-ci sont majoritairement issues de grandes copropriétés en station. L'enjeu de la massification de la rénovation énergétique est donc en grande partie sur ce type de logements collectifs.

Coach Renov Tarentaise propose un accompagnement personnalisé et approfondi avec des visites sur place, la rédaction de note stratégique, la présentation en conseil syndical des propositions de travaux, l'accompagnement dans la sélection d'un bureau d'étude pour un audit énergétique (phase consultation, accompagnement lors de la réalisation, réunion de présentation des conclusions du bureau d'étude), l'accompagnement dans le choix d'une



maîtrise d'œuvre (rédaction d'une note et assistance au choix), l'accompagnement au montage de l'avant-projet, l'appui à l'élaboration du programmes de travaux...

Dans le cadre de son engagement sur les thématiques énergie/ climat (signature d'un « Contrat d'Objectif Territorial » avec l'ADEME), l'APTV est légitime pour porter ce dispositif.

Enfin les derniers rapports d'activités faisant le bilan des animations passées démontrent l'intérêt porté par les propriétaires de résidences principales et secondaires sur cette démarche.

Concertation, approche partenariale

Dans son montage il y a quelques années et désormais tout au long du projet, Coach Renov Tarentaise mobilise un réseau d'acteurs important sur le territoire : artisans du BTP, architectes, syndicats, membres des conseils syndicaux, habitants, élus, ASDER, Département de la Savoie, ...

Innovation

Ce projet est la continuité d'une opération menée depuis plusieurs années, il n'est pas innovant.

Suivi-évaluation envisagés

Des réunions de suivi semestrielles sont envisagées entre l'APTV et le bureau d'étude à qui la mission sera confiée, ainsi qu'un rendu devant les membres de la commission « Air Climat Energie » de l'APTV à la fin d'une année d'animation.

Effet levier de la subvention

L'APTV est un établissement public sans fiscalité propre, l'obtention de subvention pour poursuivre cette animation est primordiale.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

☐ Investissement ☒ Fonctionnement ☐ Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 30 600 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 30 600 €

Plan de financement prévisionnel (HT)

FEADER (LEADER)	Département de la Savoie (Crédits spécifiques)	Autofinancement	TOTAL HT
40 %	40 %	20 %	100 %
12 240 €	12 240 €	6 120 €	30 600 €

Aide départementale ramenée HT – montant réel sollicité : 14 688 € soit 40 % de 36 720 € (montant TTC de l'action)

Version après comité d'audition territorial